

la joie, le jeune enfant s'occupa long-temps de la pensée de ce qu'il pourrait et devrait se procurer avec ce trésor inattendu. Alors il se rappela le souvenir de son père, que la mort lui avait enlevé, et il prit sans hésiter la résolution d'offrir l'or, dont il venait d'entrer en possession, à un prêtre, afin que celui-ci voulût bien offrir le Saint-Sacrifice de la Messe pour le repos de l'âme de son défunt père. (Bolland, 23 févr.)

Même si les parents ne sont pas exempts de défauts et de fautes, ils n'en demeurent pas moins, cependant, les représentants de Dieu dans la famille, et ils ont droit, toujours en cette capacité, au respect et à l'attention de leurs enfants. L'enfant, qui remarque de semblables misères dans ses parents, peut sans doute désirer de tout son cœur que ses parents viennent à la connaissance de leurs défauts, et qu'ils aient le courage et la volonté de s'en corriger; mais qu'il n'ait jamais le malheur, pour cette raison, de les mépriser, qu'il n'ait jamais l'audace de faire connaître ces défauts, soit à ses proches, soit à des étrangers, ou, ce qui est peut-être pis encore, d'en faire l'objet de ses risées et de ses moqueries. Le fait, qu'il y a des parents qui ne sont pas ce qu'ils devraient être, ne lui donne, en aucune manière, le droit à lui-même d'être aussi ce qu'il ne devrait pas être, et de marcher sur les traces de l'insensé Cham, qui se permit, par ses paroles et ses regards, de se moquer de son vieux père, lorsque celui-ci se trouvait accidentellement dans un état d'ivresse.

Malheur à un enfant qui se rit des auteurs de ses jours. Dieu ne permet pas jamais que ce